



NOTE D'INFORMATION POUR LES CANDIDATS

-

SÉLECTION

-

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

-

Spécialité "Educateur Sportif" / Mention "Parachutisme"

* **Cette session de sélection n'aura lieu que si le nombre de candidats inscrits** au cursus BPJEPS 2026 ayant validé les Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (TTS + minima d'expérience et de sauts + PSC1) **dépasse la capacité d'accueil de l'organisme de formation:**

- 15 (maximum) en UC4 PAC
- 20 (maximum) en UC4 Tandem
- 10 (maximum) en UC4 Trad

Dans ce cas, la sélection pour le cursus du BPJEPS 2026 aura lieu:

- les 7 et 8 octobre 2025
- au CREPS d'Aix-en-Provence

Elle se compose:

1. D'une session de tests physiques (Coefficient 1):

- Une épreuve de Luc Léger
- Une épreuve de tractions à la barre
- Une épreuve de pompes "Hand release push ups"
- Une épreuve d'abdominaux "situps"

2. D'un entretien (Coefficient 2) visant à établir le réalisme du projet professionnel, le profil du candidat et sa motivation.

1. Tests physiques

Coefficient 1

Ces épreuves doivent être réalisées par tous les candidats sauf ceux déjà:

- diplômés BEES / BPJEPS parachutisme
- en formation BPJEPS en 2024/25
- titulaires du CQP Moniteur soufflerie

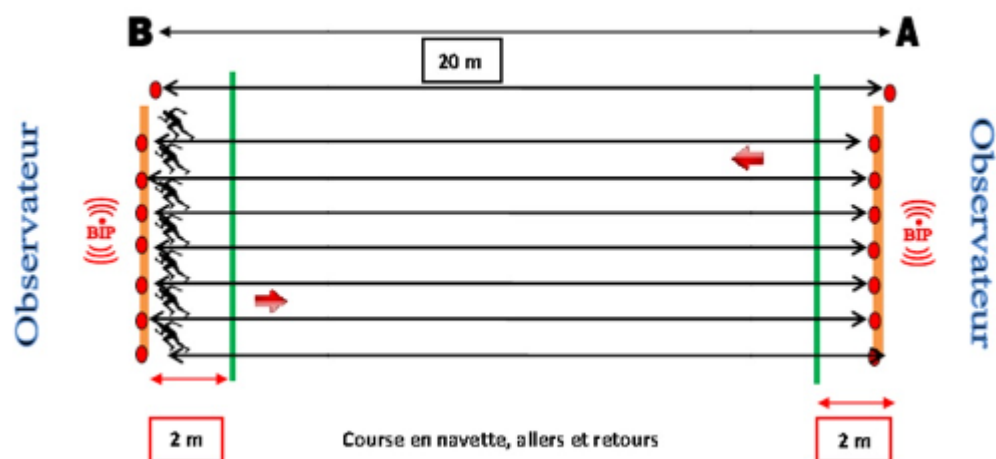
Ces derniers obtiennent automatiquement la note de 12/20.

Ils peuvent décider de réaliser ces tests physiques afin d'obtenir une meilleure note. Cependant, s'ils obtiennent une note inférieure lors des tests, c'est cette dernière note qui sera alors retenue.

- Les tests physiques ont pour objectif de vérifier les aptitudes sportives des candidats pour pouvoir exercer le métier de moniteur de parachutisme.
- Ces tests sont composés de 4 épreuves. L'ordre des épreuves n'est pas défini.

- **Test n°1 : Luc Léger**

C'est un test de course en navettes, réalisé entre deux plots espacés de 20 mètres dont le but est de courir en s'adaptant à un rythme qui accélère. Le candidat doit atteindre le plot suivant à chaque signal sonore. Toutes les minutes, la vitesse de franchissement augmente de 0.5 km/h.



Palier validé	Temps (minutes)	Vitesse (Km/h)	Barème homme	Barème femme
1	0	8	1	1
2	1	8.5	2	3
3	2	9	3	4
4	3	9.5	4	5
5	4	10	5	6
6	5	10.5	6	8
7	6	11	8	10
8	7	11.5	10	12
9	8	12	12	14
10	9	12.5	14	16
11	10	13	16	18
12	11	13.5	18	20
13	12	14	20	

- **Test n°2 : Tractions à la barre**

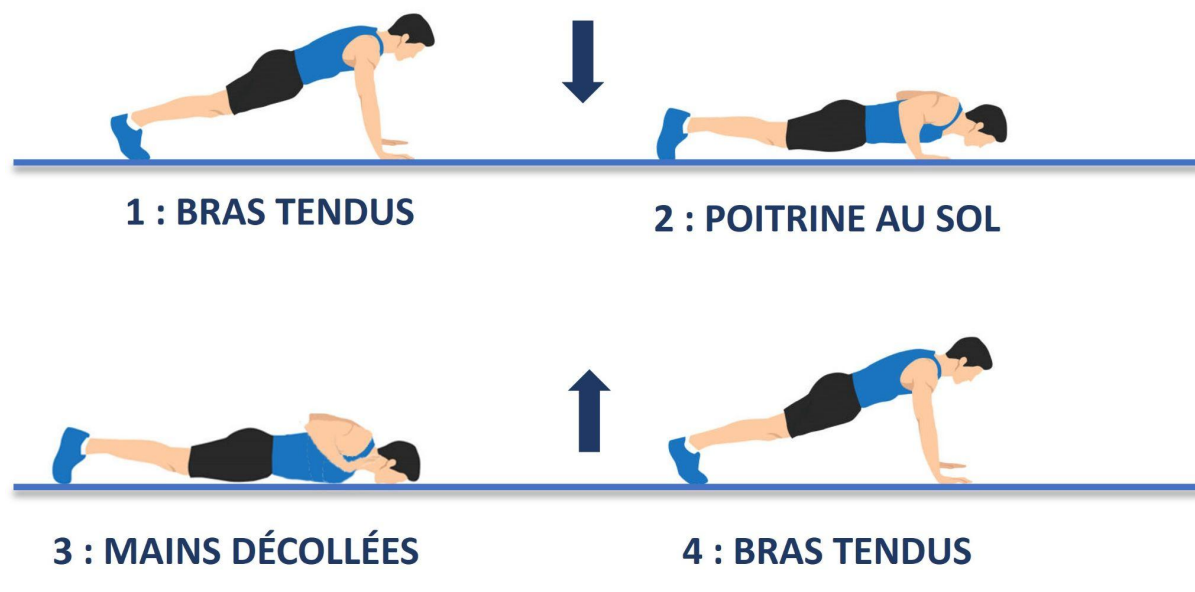
Les candidats doivent effectuer des tractions strictes (sans balancier) avec les mains en pronation en amenant le menton au-dessus de la barre puis en descendant bras tendus. **Ce test doit être effectué en continu, sans lâcher la barre.**



Nombre de répétitions	Barème homme	Barème femme
0	0	0
1	1	2
2	2	4
3	3	7
4	4	10
5	5	13
6	6	17
7	8	20
8	10	
9	12	
10	14	
11	17	
12	20	

- **Test n°3 : Pompes “Hand Release Push Ups”**

Le mouvement est le même pour les hommes que pour les femmes, seul le barème change. Les candidats doivent effectuer des pompes, avec relâchement des mains au sol puis en remontant complètement. Les candidats effectuent ces pompes au rythme donné par l'évaluateur. Lorsque les candidats n'arrivent plus à effectuer le mouvement, l'exercice s'arrête.



Nombre de répétitions	Barème homme	Barème femme
0	0	0
5	1	4
10	2	6
15	4	8
20	6	10
25	8	12
30	10	14
35	12	16
40	14	18
45	16	20
50	18	
55	20	

- **Test n°4 : Abdominaux “situps”**

Le test consiste à effectuer le mouvement suivant: le départ (a) se fait le dos au sol, les plantes de pied jointes l’une contre l’autre et les 2 mains au contact du sol, derrière la tête; les candidats doivent venir toucher le sol avec les deux mains devant leurs pieds (b). Les candidats reviennent dans la position initiale. Pendant tout le test, les pieds doivent rester au contact du sol.

Les candidats effectuent ces “situps” au rythme donné par l’évaluateur. Lorsque les candidats n’arrivent plus à effectuer le mouvement, l’exercice s’arrête.



Nombre de répétitions	Barème
0	0
5	1
10	2
15	4
20	6
25	8
30	10
35	13
40	16
45	18
50	20

2. Entretien

Coefficient 2

L'entretien se fait en présentiel ou éventuellement en visio-conférence (pour les candidats ayant été dispensés des tests physiques).

Chaque jury est composé d'au moins 2 personnes:

- Un membre de la Direction Technique Nationale
- Et/ou d'un membre de l'Organisme de Formation (CREPS PACA)
- Et/ou d'un professionnel de l'activité

CRITERES DE SELECTION		
L'implication dans le domaine sportif et associatif (1/3 de la note)	L'existence et la faisabilité du projet de formation (1/3 de la note)	L'existence et le réalisme du projet professionnel (1/3 de la note)

La sélection des candidats se fera à l'issue de ces deux épreuves, sur la base des barèmes évoqués.